

OUVERTURE DE L'APPEL À CANDIDATURES AU CONCOURS DE SÉLECTION DES PENSIONNAIRES 2021-2022 DE L'ACADÉMIE DE FRANCE À ROME – VILLA MÉDICIS

Dates de réception des candidatures : du 5 janvier à 12h00 au 5 février 2021 à 12h00



© Académie de France à Rome – Villa Médicis

L'Académie de France à Rome – Villa Médicis a le plaisir d'annoncer l'ouverture imminente du **concours de sélection des pensionnaires 2021-2022**, qui seront accueillis à la Villa Médicis à Rome à partir de septembre 2021 pour une résidence de création, d'expérimentation ou de recherche d'une **durée de 12 mois**.

Le concours s'adresse à des artistes, créateurs et créatrices, chercheurs et chercheuses déjà confirmés, francophones, sans critère de nationalité. Il est possible de se porter candidat au titre de **toutes les disciplines** de la création artistique et des métiers d'art ainsi que de l'histoire et de la théorie des arts, de la restauration des œuvres d'art ou des monuments.

Les pensionnaires bénéficient d'une bourse de résidence allouée mensuellement et disposent d'un logement individuel meublé ainsi que d'un espace de travail (ateliers ou bureaux en fonction des disciplines et des profils). La Villa Médicis est par ailleurs équipée d'une bibliothèque comptant près de 37 300 volumes avec un fonds ancien, notamment musical, d'une salle de projection (100 places assises) et d'un laboratoire photographique.

Le **nombre maximal de bourses de résidence** attribuées au titre de 2021-2022 est fixé à **seize**. Les conjoints et enfants des pensionnaires sont également accueillis à la Villa Médicis, dans la limite des capacités d'accueil de l'Académie.

Les candidatures doivent se présenter sous la forme d'une note exposant un projet précis et décrivant les thèmes de recherche, la nature des travaux ainsi que les motivations du séjour à la Villa Médicis. Les candidatures collectives sont admises ; le cas échéant chacun des membres du collectif reçoit une bourse mensuelle.



VILLA MÉDICIS
ACADÉMIE DE FRANCE
À ROME

La Villa Médicis, lieu de vie et de travail des pensionnaires, est située sur la colline du Pincio, dans le centre historique de Rome. Villa du XVI^e siècle avec un jardin de sept hectares, elle est entourée d'une part par le parc de la Villa Borghèse et de l'autre par le couvent de la Trinité-des-Monts. Ancrée au coeur d'une capitale européenne et artistique majeure qui ne cesse d'inspirer celles et ceux qu'elle accueille, la résidence de l'Académie de France à Rome propose aux pensionnaires un espace-temps entièrement dédié à leurs pratiques et recherches, dans un lieu d'expérimentation au carrefour des disciplines artistiques et en résonance avec les autres institutions culturelles internationales.

La présence des seize pensionnaires à Rome est un moment propice aux rencontres et aux échanges, entre pensionnaires eux-mêmes et avec les équipes de l'Académie, mais surtout avec le public et les acteurs de la scène culturelle et artistique romaine, italienne et européenne : commissaires d'exposition, artistes invités, responsables d'institutions, chercheurs, galeristes, collectionneurs, opérateurs du réseau français à Rome tel que l'Institut français Italia ou l'École française de Rome, et Académies étrangères (au nombre de dix-sept à Rome).

Tout au long de leur séjour, les pensionnaires bénéficient d'un accompagnement artistique et technique de la part des équipes de l'Académie, et sont encouragés à prendre part à la vie de l'établissement et aux événements qui rythment sa programmation artistique et culturelle, dans une approche de décloisonnement des disciplines (*Nuit Blanche* à l'automne, exposition annuelle des pensionnaires durant l'été, manifestations programmées tout au long de l'année, festival [;Viva Villa!](#) en France, etc.).

La résidence annuelle à la Villa Médicis est une expérience globale qui se nourrit des différentes activités de l'Académie en tant qu'institution multiple, tournée vers l'Europe et la Méditerranée tout à la fois : lieu patrimonial majeur, laboratoire de création et de recherche, centre d'expositions et de performances, foyer de recherches en histoire des arts, et jardin renaissance éco-responsable, ouvert aux visites.

Comment candidater ?

Les candidatures peuvent être déposées **du mardi 5 janvier à 12h00 au vendredi 5 février 2021 à 12h00** (heure France métropolitaine) exclusivement sur la plateforme dématérialisée dédiée au concours, accessible à ce lien :

<https://www.villamedici.it/fr/concours-des-pensionnaires-2021-2022/>

Les candidats et candidates doivent être âgés de plus de dix-huit ans au jour de la date limite de dépôt des candidatures.

Les étapes de présélection, d'audition et de sélection seront assurées par un jury composé de personnalités qualifiées nommées par le ministère de la Culture. À l'issue des auditions, le jury délibère et arrête la liste des candidats dont il propose la nomination à la ministre de la Culture. Les pensionnaires sont nommés par arrêté de la ministre de la Culture pour une durée maximale de 12 mois.

Le règlement du concours, la liste du jury, les documents nécessaires à la candidature et les rapports du jury de 2016 à 2019 sont consultables au lien suivant sur le site de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis : <https://www.villamedici.it/fr/concours-des-pensionnaires-2021-2022/>



VILLA MÉDICIS
ACADÉMIE DE FRANCE
À ROME

Informations sur le concours de sélection des pensionnaires :

www.villamedici.it

concours-pensionnaires@villamedici.it

À propos de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis :

Fondée en 1666 par Louis XIV, l'Académie de France à Rome – Villa Médicis est un établissement français installé depuis 1803 à la Villa Médicis, villa du XVI^e siècle entourée d'un parc de sept hectares et située sur le mont Pincio, au cœur de Rome.

Établissement public national relevant du ministère de la Culture, l'Académie de France à Rome – Villa Médicis remplit aujourd'hui trois missions complémentaires : accueillir des artistes, créateurs et créatrices, historiens et historiennes de l'art de haut niveau en résidence pour des séjours longs d'une durée d'un an ou des séjours plus courts ; mettre en place une programmation culturelle et artistique qui intègre tous les champs des arts et de la création et qui s'adresse à un large public ; conserver, restaurer, étudier et faire connaître au public son patrimoine bâti et paysager ainsi que ses collections.

Retrouvez à ce lien la liste des pensionnaires de l'Académie de France à Rome – Villa Médicis depuis sa création : <https://www.villamedici.it/fr/anciens-pensionnaires/>



Contacts :

Bureau de presse pour la France et l'international

Babel Communication, Isabelle Baragan

isabellebaragan@orange.fr

T +33 06 71 65 32 36

Bureau de presse pour l'Italie

Elisabetta Castiglioni

info@elisabettacastiglioni.it

T +39 328 4112014

Académie de France à Rome – Villa Médicis

viale Trinità dei Monti, 1 - 00187 Rome

T +39 06 67611

www.villamedici.it